

À l'attention des commissaires du BAPE pour le projet Énergie Saguenay

Bonjour,

Je vous écris à titre de personne préoccupée par le projet de pipeline, d'usine de liquéfaction de gaz naturel et de port méthanier GNL Québec.

Depuis l'annonce du projet, plusieurs lacunes environnementales importantes ont été soulevées. Des citoyens, des médecins, des économistes et des scientifiques ont même pris la parole pour exposer les dangers d'aller de l'avant avec GNL Québec.

Je vous transmets donc quelques éléments essentiels que vous devriez analyser avant de rendre votre rapport au gouvernement.

Émissions de gaz à effet de serre

Il est crucial que les émissions de gaz à effet de serre en amont et en aval soient prises en considération. Comme les impacts des changements climatiques n'ont pas de frontière, il est insensé de se préoccuper strictement des émissions émises au Québec. Je recommande fortement d'analyser tout le cycle de vie du projet et, ainsi, de ne pas considérer GNL Québec comme un projet carboneutre. En effet, Énergie Saguenay est indissociable de l'extraction faite en Alberta, du transport par pipeline traversant le Canada et du transport par méthaniers vers d'autres pays, qui sont tout sauf carboneutres. D'ailleurs, je me réjouis que le président du BAPE, M. Philippe Bourke, ait mentionné dans une entrevue accordée au Devoir le 25 novembre 2019 que les commissaires du BAPE auront la latitude nécessaire pour interpréter leur mandat et y inclure l'enjeu des émissions de GES imputables à l'exploitation, au traitement et au transport du gaz naturel qui sera acheminé jusqu'au Saguenay, pour y être liquéfié¹. Je les encourage très fortement à aller dans ce sens.

Survie des bélugas du Saint-Laurent

L'augmentation du trafic maritime dans le fjord pourrait fragiliser l'écosystème marin et avoir des conséquences irréversibles sur la survie du béluga du Saint-Laurent. Cette population est en voie de disparition selon la Loi sur les espèces en péril et nous savons que le bruit est un facteur de risque pour eux². L'augmentation de temps bruyant liée au trafic maritime pourrait affecter leurs fonctions vitales et les bruits associés à la construction pourraient provoquer une interférence de leur écholocalisation et de leur

¹ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/567738/environnement-le-bape-pourra-prendre-en-compte-les-emissions-de-gnl-quebec>

² <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profils/belugaStLa-fra.html> ; <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete?fbclid=IwAR3lV0t8TcD46zS1V6BRHWnVVU1hNt6mMqjg1Ok8foPbD6o3zaVrvD5Y>

communication³. De plus, les impacts potentiels d'un déversement de carburant dans leur habitat risqueraient d'être catastrophiques⁴.

Dans votre analyse, il est essentiel que vous preniez en compte les autres projets industriels comme Ariane Phosphate et Métaux BlackRock qui pourraient voir le jour près du fjord et qui contribueraient assurément à augmenter le trafic maritime et ses impacts sur les mammifères marins.⁵

Je vous invite également à reconsidérer la viabilité du projet selon les données scientifiques les plus récentes. Les premiers résultats d'une nouvelle étude de chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais et du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins révèlent qu'au moins 50 % des bélugas (dont 67 % des femelles) fréquentent le fjord, alors que les études antérieures situaient plutôt ce chiffre à 5 %. Il est inacceptable de mettre en danger une si grande proportion de la population de bélugas, surtout considérant leur état fragile. Je vous encourage à recommander le respect du moratoire proposé par ces chercheurs de façon à prendre le temps de bien évaluer les risques pour les bélugas avant de prendre une décision.⁶

Il serait aussi pertinent d'examiner l'efficacité des mesures d'atténuation présentées par Énergie Saguenay. En effet, même si la compagnie souhaite limiter les risques, les recommandations visant à diminuer les dangers pour les bélugas peuvent être difficiles à mettre en place et à faire respecter (comme les limites de vitesse).⁷

Empiètement des milieux humides

Selon l'étude d'impact environnemental d'Énergie Saguenay, l'effet résiduel associé à la perte de milieux humides lors de la phase de construction est fort⁸. Le projet amènerait un empiètement d'environ 9,50 ha dans les milieux humides⁹, ce qui est sans compter le pipeline de Gazoduc dont le corridor d'étude comprend 16 % de milieux humides¹⁰. Ces milieux sont essentiels dans une perspective de lutte contre les changements climatiques et de protection de la biodiversité. Il est donc important de ne pas en perdre davantage au profit de GNL Québec.

³ <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-021/3211-10-021-3.pdf> p.733 et 515

⁴ ibid p.886

⁵ <https://eausecours.org/wp-content/uploads/2019/06/Commentaires-dEau-Secours-sur-l%C3%A9tude-dimpact-environnemental-de-GNL-Qu%C3%A9bec-Inc.-pour-son-projet-%C3%89nergie-Saguenay.pdf>

⁶ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/585216/trafic-maritime-sur-le-saguenay-des-chercheurs-reclament-un-moratoire>

⁷ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga> ;

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/585313/gnl-quebec-n-entend-pas-changer-de-site-pour-son-projet>

⁸ <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-021/3211-10-021-3.pdf> p.423

⁹ <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-021/3211-10-021-20.pdf> p.59

¹⁰ <https://iaac-aeic.gc.ca/050/documents/p80264/133671F.pdf> p.48

Participation d'Hydro-Québec

Selon son plan stratégique 2020-2024, un des objectifs principaux d'Hydro-Québec est de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre¹¹. Bien qu'il soit vrai que les émissions de GES seraient réduites localement en utilisant l'hydroélectricité pour la liquéfaction du gaz, cette énergie fossile serait tout de même exportée et contribuerait activement aux changements climatiques. Ainsi, en offrant des rabais d'électricité à GNL Québec¹², Hydro-Québec ne respecte pas son propre objectif.¹³ De plus, notre production d'électricité pourrait être utilisée à d'autres fins, comme celle de la transition énergétique et de l'électrification des transports¹⁴.

Recommandation

S'il voyait le jour, le projet GNL Québec détruirait des milieux naturels, affecterait la beauté du paysage et les communautés locales, mettrait en danger des espèces fauniques et floristiques et nous éloignerait de nos cibles de réduction de gaz à effet de serre. Je vous invite donc, dans votre rapport, à remettre en question la viabilité du projet Énergie Saguenay.



Ruba Ghazal, députée de Mercier

¹¹ <https://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

¹² <https://iris-recherche.qc.ca/bloque/nos-tarifs-d-electricite-vont-ils-financer-gnl-quebec>

¹³ <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/style-libre/segments/entrevue/145431/hydro-quebec-gnl-jean-paradis>

¹⁴ <https://www.lequotidien.com/actualites/gnl-quebec-des-experts-veulent-informer-les-citoyens-be8da40d941f9290966df63b966d222e>